

FORMATION DE CONCEPTEUR DE COURS (TDC)

- ▶ **LANGUE DU COURS** : Français.
- ▶ **DUREE**: 10 Jours.
- ▶ **ACTIVITE**
 - Support du Cours ;
 - Exposés et Discussions de groupe ;
 - Le cours est dispensé par un Instructeur expert dans la matière ;
 - La performance des participants sera basée sur une évaluation.
- ▶ **POPULATION CIBLE**
 - Professionnels de l'aviation souhaitant concevoir des cours de formation fondés sur les compétences ;
 - Instructeurs souhaitant renforcer leurs compétences en conception de cours dépendant de l'instructeur ;
 - Gestionnaires, superviseurs et professionnels de la formation désireux d'accroître leur productivité en tant que concepteurs de programmes pédagogiques et de formation.
- ▶ **OBJECTIF DU COURS**

La formation de concepteur de cours (TDC FR) est élaborée par le Bureau de la formation mondiale en aviation (GAT) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et offerte à la communauté de l'aviation dans les locaux d'un membre de TRAINAIR PLUS (désigné comme « membre » dans le présent cadre). La TDC formera des concepteurs de cours d'aviation civile pour concevoir et élaborer des mallettes pédagogiques normalisées (MPN), en conformité avec le Guide de conception de cours, Méthode de formation fondée sur les compétences (Doc 9941).

La formation achevée avec succès, les participants seront en mesure d'appliquer et de mettre en œuvre les normes méthodologiques TRAINAIR PLUS de conception de cours pour :

 - Analyser les besoins de formation ;
 - Analyser les tâches et les populations cibles ;
 - Déterminer les objectifs de la formation ;
 - Séquencer les objectifs et les grouper en modules ;
 - Préparer et valider les tests ;
 - Concevoir des modules de formation ;
 - Concevoir des contenus de cours et produire du matériel pédagogique ;
 - Faire une présentation de validation du matériel pédagogique ;
 - Définir et recommander des activités post-formation, notamment la planification et le contrôle de la formation en cours d'emploi.
- ▶ **CRITERE D'ACCEPTATION**
 - Expérience dans un ou plusieurs domaines de l'aviation civile ou dans la formation et le perfectionnement des ressources humaines ;
 - Expérience dans la préparation d'une large gamme d'aides à la formation et leur incorporation effective dans un programme de formation (souhaitable) ;
 - Compétences informatiques en matière d'utilisation de logiciels récents ;
 - Bonne maîtrise verbale et écrite de la langue d'enseignement.